departement DES **DEUX-SEVRES**

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 28 mars 2003

Votants: 42

Convocation du Conseil Municipal: le 17 MARS 2003

Budget Primitif de l'exercice 2003 comprenant le budget principal, les budgets annexes et les budgets des régies à autonomie financière

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 31 MARS 2003

[Annexe]

Président:

M. Alain BAUDIN

Présents:

Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard **ZABATTA**

Conseillers:

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis **EPPLIN**

Secrétaire de séance :

Melle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA. Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS. M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT. M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés:

Conseillers:

Mme Christabelle CHOLLET, M. Franck GIRAUD, M. Stéphane TRONEL

Direction des Finances

Budget Primitif de l'exercice 2003 comprenant le budget principal, les budgets annexes et les budgets des régies à autonomie financière

•						
г	///ner	Allr 6	△ \ /	2112	AVNOCA	
T	VIOUSI	cui i	J 1VI	anc	expose	

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Je soumets à l'Assemblée municipale le projet de BUDGET PRIMITIF de l'exercice 2003.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- adopter le Budget Primitif 2003 présenté par nature :
 - en M 14, au niveau du chapitre, pour chacune des sections du budget principal et des budgets annexes « Camping » et « Lotissements d'habitation »,
 - en M 14, au niveau du chapitre pour chacune des sections du budget « en régie dotée de l'autonomie financière » AMTPU,
 - En M 4, au niveau du chapitre, pour chacune des sections des budgets annexes « service extérieur des Pompes Funèbres » et « Crématorium »,
- fixer le montant de la participation 2003 du budget principal :
 - au budget annexe du camping, soit 50 990 €
 - au budget « en régie dotée de l'autonomie financière » :

- **AMTPU**, soit **533 714 €**

LE CONSEIL ADOPTE

 Pour :
 34

 Contre :
 8

 Abstention :
 0

 Non participé :
 0

 Excusé :
 3

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN

Ordre du jour